



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

15 septembre 2020

DATE D’AFFICHAGE

15 septembre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET :

**Modification du périmètre
du SIARCE par adhésion de
la commune de BOUTIGNY-
SUR-ESSONNE**

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt, le lundi 28 septembre à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents :

Mmes et M. Mariannick MORVAN, Ariel SHEPS, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Fleurine BOCQUILLON, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, Maria PYRKA, Annick BAZIN, Camille CRONIER, Stéphane LE PECULIER, Laure CHENU, Rodolphe WELSCH

Etaient Absents :

M. José AZEVEDO

Etaient Absents-excusés :

M. Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Hervé FRANEL
M. Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS
M. Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Mariannick MORVAN
Mme Danièle PAGEARD donne pouvoir à Stéphane LE PECULIER
Mme Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX donne pouvoir à Camille CRONIER

**MODIFICATION DU PERIMETRE DU SIARCE PAR ADHESION DE
LA COMMUNE DE BOUTIGNY-SUR-ESSONNE**

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment ses articles L 5211-18 et L 5211-20 relatif aux modifications statutaires,

VU l’arrêté inter-préfectoral n° 2019-PREF-DRCL/266 du 1^{er} août 2019 portant les statuts modifiés du Syndical Intercommunal d’Aménagement, de Rivières et du Cycle de l’Eau,

VU la délibération du Conseil municipal de BOUTIGNY-SUR-ESSONNE, en date du 13 février 2020, ayant pour objet d’adhérer au SIARCE au titre de la compétence eaux pluviales urbaines.

VU la délibération du Comité syndical du SIARCE, en date du 17 juin 2020, portant approbation de l’adhésion de la commune de BOUTIGNY-SUR-ESSONNE au titre de la compétence précitée,

CONSIDERANT que les collectivités membre du SIARCE doivent délibérer afin d’approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l’arrivée de la commune de BOUTIGNY-SUR-ESSONNE,

CONSIDERANT l'avis de la Commission « Travaux, Entretien de la Ville, Urbanisme, Aménagement du Territoire » en date du 22 juin 2020,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

APPROUVE l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau de la commune de BOUTIGNY-SUR-ESSONNE au titre de la compétence eaux pluviales urbaines,

AUTORISE Monsieur le Président du SIARCE à solliciter Madame la préfète de Seine et Marne ainsi que Messieurs les Préfets de l'Essonne et du Loiret afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,
Mariannick MORVAN



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Modification du périmètre du SIARCE par adhésion de la commune de
BOUTIGNY-SUR-ESSONNE

.....
Date de décision: 28/09/2020

Date de réception de l'accusé 07/10/2020
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 9_75

Identifiant unique de l'acte : 091-219102324-20200928-9_75-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 75 - DELIBERATION modification du périmètre du SIARCE par ahésion
de la commune de Boutigny-sur-Essonne.pdf (99_DE-
091-219102324-20200928-9_75-DE-1-1_1.pdf)